

## **10ème Colloque Mondial des Régulateurs et Forum mondial des Chefs d'entreprise du secteur des TIC 2010**

**Dakar, Sénégal, 9-12 novembre 2010**

### **Entretien avec Sami Al Basheer Al Morshid, Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT)**

#### **Quelles ont été les raisons qui ont amené l'UIT à créer le Colloque mondial des régulateurs (GSR) et quels résultats en espérait-elle?**

Lorsque l'UIT a organisé le premier GSR en 2000, c'était la première fois qu'elle mettait sur pied un événement destiné exclusivement aux régulateurs des télécommunications et aux décideurs envisageant la création d'un organisme de réglementation.

A l'époque, on comptait dans le monde 96 organismes de réglementation distincts, alors qu'ils sont aujourd'hui au nombre de 156. Les pays se lançaient dans une ambitieuse réforme de leurs secteurs des télécommunications, ouvraient leurs marchés à la concurrence, encourageaient les politiques favorables à l'accès universel pour assurer un accès abordable aux services vocaux et créaient des organismes de réglementation indépendants. Nombre de ces nouveaux organismes s'efforçaient d'élargir leur base de connaissances pour renforcer leur efficacité et pour asseoir leur autorité et leur crédibilité sur un marché qui était auparavant, dans la plupart des cas, sous la tutelle de l'Etat.

Parallèlement, tous les régulateurs - établis de longue date ou récemment créés - s'efforçaient de s'adapter aux progrès technologiques qui révolutionnaient, et révolutionnent encore aujourd'hui, l'industrie des technologies de l'information et de la communication (TIC). La création de ce Colloque avait pour objet d'engager le dialogue pour permettre aux régulateurs du monde entier d'échanger leurs vues et expériences et d'en tirer des enseignements.

A l'époque, même nous avons été agréablement surpris par le vif intérêt que suscitait cette initiative et par le niveau de participation à cette nouvelle rencontre, ce qui renforçait notre conviction que la création d'une tribune aussi exceptionnelle était essentielle pour permettre aux régulateurs de se réunir et d'échanger leurs expériences.

#### **Qui participe à ce Colloque et pourquoi?**

Le GSR rassemble des régulateurs du monde entier. Il est devenu la tribune mondiale pour les échanges de vues et d'expériences entre régulateurs en matière de télécommunications. Il sert, non seulement à réunir des dirigeants d'organismes nationaux de réglementation des pays développés et des pays en développement, mais aussi à rassembler toutes les parties prenantes, dont les régulateurs et les professionnels du secteur, pour débattre de la réglementation avec les responsables de ces questions dans les Etats Membres de l'UIT, dans le cadre d'échanges francs et ouverts. En outre, la première journée du GSR est ouverte aux professionnels du secteur.

#### **Pourquoi a-t-on créé en 2008 le Forum mondial des chefs d'entreprise du secteur des TIC?**

Le secteur privé a toujours été invité à assister à la première journée du GSR, mais le Forum mondial des chefs d'entreprise du secteur des TIC a été conçu pour offrir aux P.-D. G. et autres dirigeants du secteur un forum de haut niveau dans le cadre duquel ils peuvent exprimer leurs opinions et formuler des propositions sur des questions fondamentales de réglementation et de politique générale ayant une incidence sur leurs entreprises et sur le secteur des

télécommunications/TIC au sens large, dans le contexte d'un échange interactif avec les régulateurs et les décideurs.

Les résultats du Forum mondial des chefs d'entreprise du secteur des TIC sont présentés aux participants pour examen le premier jour du GSR. Ce Forum représente en quelque sorte la voix des marchés murmurant à l'oreille du GSR...

### **Comment choisissez-vous le lieu du Colloque? Pourquoi le choix du Sénégal pour l'édition de 2010?**

Comme pour la plupart des conférences de l'UIT, nous attendons qu'un de nos Etats Membres propose généreusement d'accueillir l'événement. Dans le cas d'un colloque mondial tel que le GSR/GILF, nous privilégions le principe du roulement entre les régions. Le Gouvernement sénégalais a offert d'accueillir le Colloque cette année et a collaboré très activement avec l'UIT en vue d'assurer la réussite de cette entreprise.

### **Comment choisissez-vous le thème de chaque année?**

Nous collons aux besoins et préoccupations des régulateurs, auxquels la session finale du GSR donne l'occasion de définir des priorités et de formuler des propositions. Les thèmes du GSR au fil des ans tendent à refléter l'évolution du secteur des TIC. Ainsi, le thème retenu était, pour 2007, "Vers les réseaux de prochaine génération (NGN)", pour 2008 " Six degrés de partage" et, pour 2009, "Intervenir ou laisser faire: pour stimuler la croissance, une réglementation des TIC efficace".

### **Le thème de cette année est "Favoriser le monde numérique de demain". Qu'entend-on par là?**

Nous examinerons les incidences du large bande sur le secteur des TIC et au-delà de ses frontières. Les régulateurs se demanderont comment encourager sur le plan national le déploiement du large bande en utilisant des réglementations évolutives et ciblées et des outils prêts à l'emploi. Nous nous intéresserons aussi aux éléments moteurs des marchés des TIC d'aujourd'hui et de demain, notamment en ce qui concerne le passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique de Terre et la répartition du dividende numérique.

Les débats porteront en outre sur les possibilités qu'offre la société de l'information et les problèmes qu'elle pose, sur les nouveaux différends découlant du monde numérique, sur le rôle que les TIC peuvent jouer dans la réduction de l'empreinte carbone et sur les mesures à prendre pour évaluer l'efficacité des réglementations.

### **Quelles questions revêtent une importance particulière pour l'adoption du large bande dans les pays en développement?**

L'accès économiquement abordable, les technologies adaptées et les contenus et applications correspondant aux besoins des consommateurs seront des éléments clés du décollage du large bande dans les pays en développement. Les pouvoirs publics devront faire de délicats compromis entre d'une part, la mise en œuvre de politiques et réglementations favorables à l'élargissement de l'accès au large bande, à des conditions financièrement abordables et d'autre part, la nécessité d'éviter d'imposer une réglementation trop contraignante qui risquerait de décourager l'investissement.

### **De nombreux pays différents sont représentés au GSR. Leurs besoins diffèrent-ils aussi sur le plan de la réglementation?**

Oui, bien sûr. Chaque pays a sa propre situation socio-économique, sa propre géographie, ses propres infrastructures et son propre niveau de développement. La réglementation doit être fondée

sur une évaluation exacte des conditions prévalant dans un pays en même temps qu'elle doit être réévaluée à intervalles réguliers à mesure qu'évoluent les technologies et les marchés des TIC.

Toutefois, comme tous les pays ont en commun certains problèmes sur le plan de la réglementation des TIC, ils peuvent tirer grandement parti de leurs expériences mutuelles.

---